

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 juillet 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 1994)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS195

présenté par
Mme Pinville, rapporteure

ARTICLE 2

ANNEXE

À la première phrase de l'alinéa 372, substituer à la première occurrence des mots :

« de la perte d'autonomie »

les mots :

« des personnes handicapées ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.